

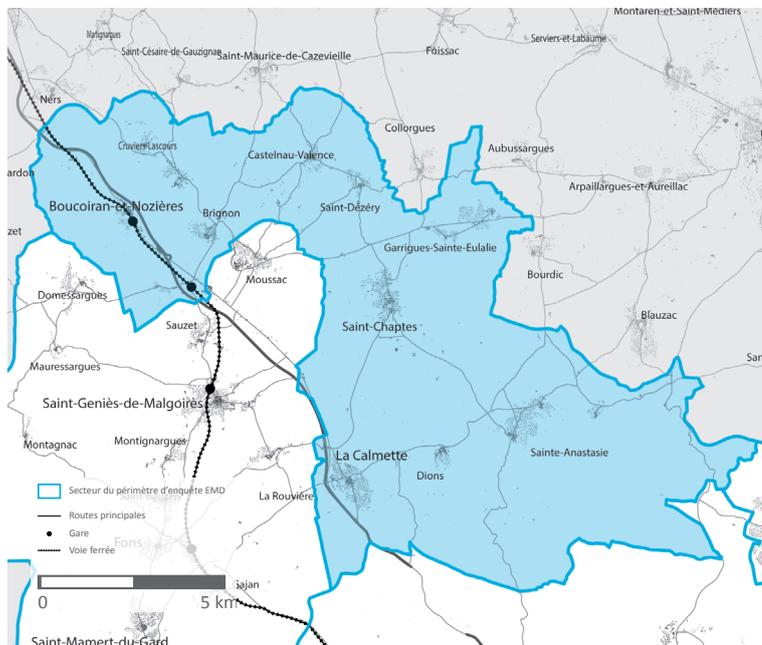


Secteur Est Gardonnenque

Cette publication s'inscrit dans la continuité des réunions de restitution des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) par secteurs géographiques, animées par Nîmes Métropole et l'A'U, entre juillet et octobre 2016. Ce feuillet fait partie d'une collection présentant pour chaque secteur les pratiques de déplacements des résidents.

L'EMD dresse une photographie des déplacements quotidiens des habitants sur leur territoire. Elle permet de mieux appréhender les enjeux de mobilité et de mettre en place des politiques adaptées en matière de transports et d'urbanisme.

L'EMD s'est déroulée du 4 novembre 2014 au 6 mars 2015. 5 300 personnes ont été interrogées sur leurs déplacements effectués la veille. Le périmètre d'enquête correspond au territoire de Nîmes Métropole élargi à l'aire urbaine nîmoise. Il regroupe 56 communes, 278 380 habitants et concerne 121 120 ménages.



Dans ce secteur, par jour, un habitant...

... réalise
3,7
déplacements
EMD : 3,5 dép./jours

... parcourt en moyenne
24 km
EMD : 14,3 km

... passe
52 mn
à se déplacer
EMD : 48 mn

Un ménage possède
1,5
véhicule
EMD : 1,3 véhicule

Portrait de secteur

10
communes

10 157 habitants
Source : INSEE RP2014

76
hab/km²

2 150
emplois
Source : INSEE RP2013
(nb d'emplois au lieu de travail)

+1,5%
d'évolution annuelle
du nombre d'habitants
entre 2009 et 2014
Source : INSEE RP 2014

Présentation du secteur

Le secteur Est Gardonnenque regroupe quatre communes de Nîmes Métropole (La Calmette, Dions, Sainte-Anastasie et Saint-Chaptes), deux communes de la Communauté de communes du Pays d'Uzès (Saint-Dézéry et Garrigues Sainte-Eulalie) ainsi que plusieurs communes d'Alès Agglomération.

Ce secteur est donc recouvert par deux périmètres des transports urbains¹ : celui de Nîmes Métropole et celui du Syndicat Mixte des transports du bassin alésien.

La commune de La Calmette (2 050 habitants), polarité du secteur, accueille la zone commerciale du Petit Verger (5 ha) le long de la RN106

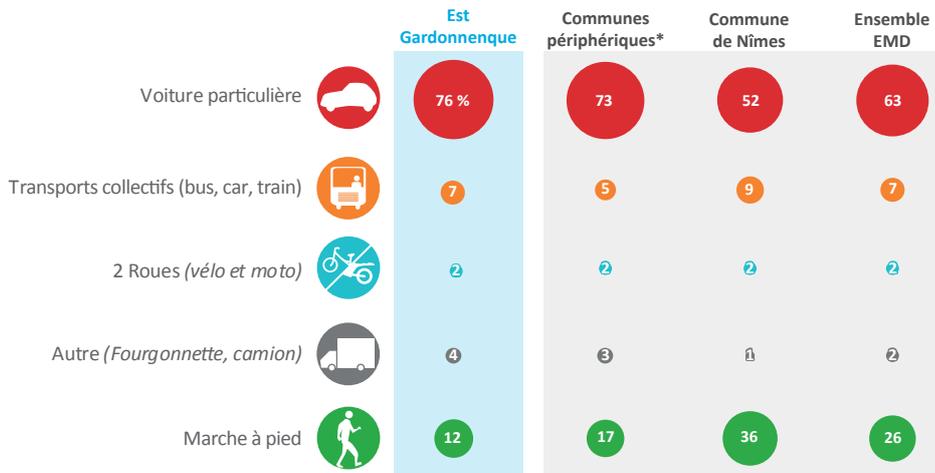
¹ Renommé « ressort territorial » depuis la promulgation de la loi NOTRe

et se situe à mi-chemin entre Nîmes (28 mn en voiture), Alès (32 mn), Uzès (22 mn).

L'Est Gardonnenque est desservi par les gares de Nozières-Brignon (10 allers-retours) et Boucoiran (8 allers-retours). Le contrat d'axe Nîmes-Alès prévoit le renforcement de l'articulation entre urbanisme et transport sur la première de ces haltes.

La ligne A10 (Nîmes-Alès) du réseau Edgard du Conseil Départemental dessert les communes de Brignon et Cruviers-Lascours ; la ligne A11 (Brignon-Uzès) dessert les communes de Brignon, Saint-Chaptes et Garrigues Sainte-Eulalie.

Quels modes de déplacement ?

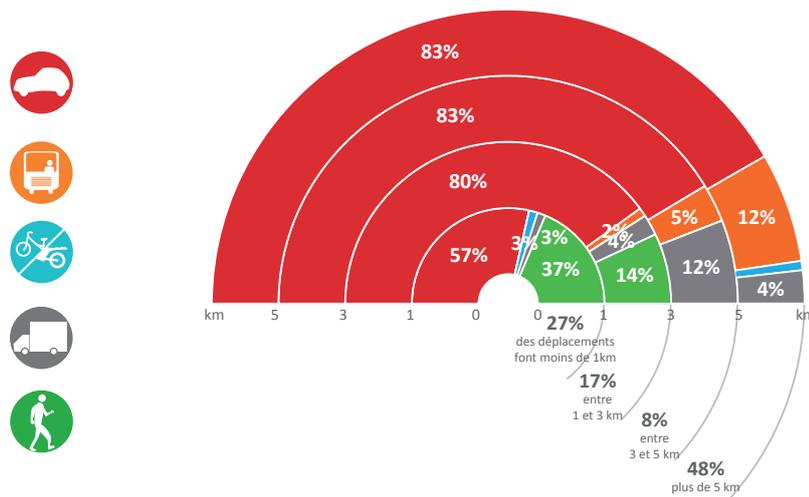


Les trois quarts des déplacements des habitants de l'Est Gardonnenque se font en voiture et seulement 12% à pied.

La répartition des parts modales du secteur est différente de celle observée dans les communes périphériques de Nîmes. Elle est plus forte pour la voiture (+ 3 points) et plus faible pour la marche (- 5 points).

* Ensemble des communes enquêtées hors Nîmes

Quels modes de transport selon la distance ?



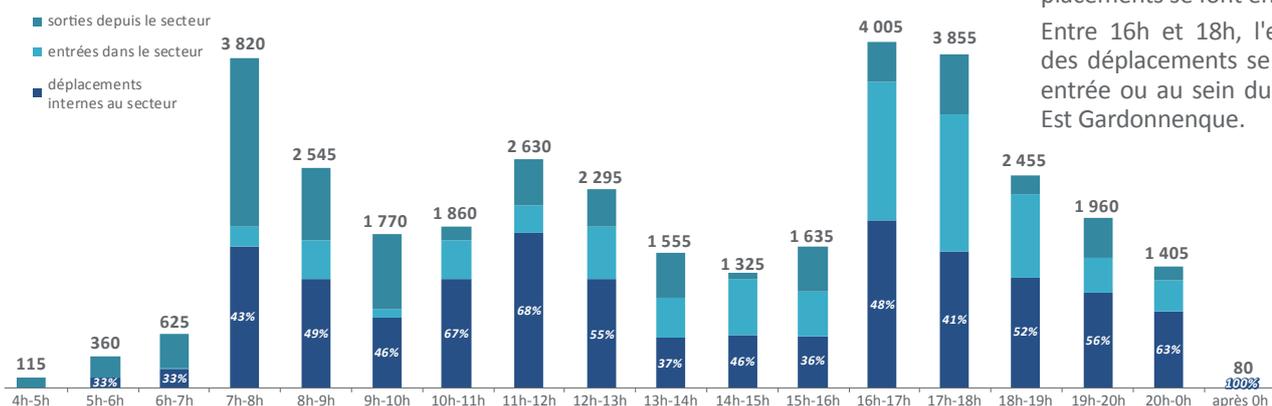
Le tiers des déplacements des résidents du secteur fait moins d'1 km et sont réalisés pour les deux tiers en voiture. Seulement 2 déplacements sur 5 s'effectuent à pied pour cette courte distance.

On observe une part importante des TC non urbains (autocar, train) pour les distances supérieures à 5 km.

Quand se déplace t-on ?

Nombre de déplacements ayant pour origine ou destination le secteur et déplacements internes au secteur

(tous modes / tous motifs)



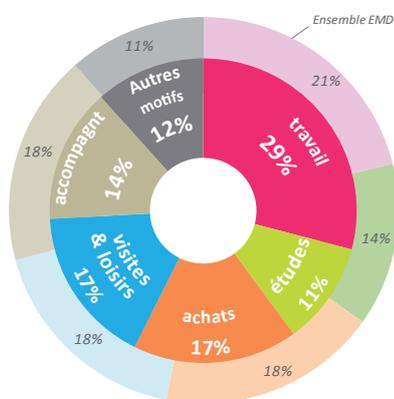
Deux périodes de pointe bien marquées : le matin de 7h à 8h et le soir de 16h à 18h.

De 7h à 8h la moitié des déplacements se font en sortie.

Entre 16h et 18h, l'essentiel des déplacements se font en entrée ou au sein du secteur Est Gardonnenque.

Quels modes de déplacement pour quels motifs ?

Les motifs de déplacement



29% des déplacements des résidents sont liés au travail.

Près d'un habitant sur deux se rend sur son lieu d'études en TC (contre 30% au sein des communes péri-phériques).

La voiture est très fortement utilisée pour aller travailler (%)



La majorité des habitants travaillent à Nîmes.

1 sur 4 travaille dans le Gard hors du périmètre d'enquête.

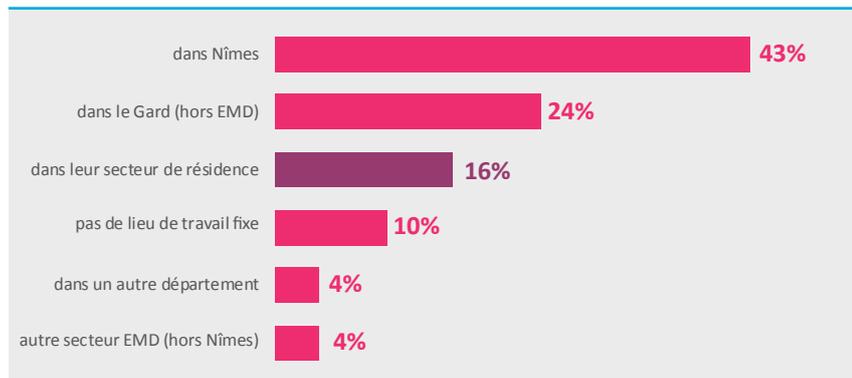
Lexique

Qu'est ce qu'un déplacement ? Dans une Enquête Ménages Déplacements c'est l'action, pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements sur la voie publique. Les déplacements recensés sont effectués par les habitants du périmètre enquêté, y compris lorsqu'ils en sortent et qu'ils y rentrent.

On désigne par « motifs » les différentes activités pour lesquelles les déplacements sont effectués. Le motif est ce qui caractérise par définition le déplacement, puisque tout changement de motif entraîne un nouveau déplacement.

Les motifs contraints regroupent le travail, les études et l'accompagnement (amener ou d'aller chercher quelqu'un en un lieu). Les « autres motifs » concernent les déplacements liés aux soins, aux démarches administratives, à la recherche d'emploi...

Où travaillent les habitants du secteur Est Gardonnenque ?



Spécificités du territoire

- Une mobilité des résidents supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'EMD.
- Le secteur Est Gardonnenque effectue plus d'échanges avec le reste du Gard (hors EMD) qu'avec Nîmes. Ce constat est à nuancer selon le motif. La majorité des habitants (2 sur 5) travaillent à Nîmes.
- L'Est Gardonnenque est le secteur pour lequel la part des déplacements liés au travail est la plus élevée (29%).
- Le secteur bénéficie de la présence de 2 gares et de 2 réseaux de TC urbains, 7 % des déplacements se font en transports collectifs.
- La part de la marche à pied est faible pour les distances inférieures à 1km.
- Sur les courtes distances (< 1 km), la voiture est le mode de déplacement privilégié.

Les 5 secteurs qui échantent le plus avec le secteur Est Gardonnenque

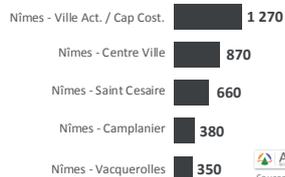
34 290 déplacements concernent le secteur Est Gardonnenque quotidiennement
49% sont **internes** au secteur et **51%** sont des déplacements d'**échanges**

Les 5 secteurs qui échantent le plus avec le secteur Est Gardonnenque
Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



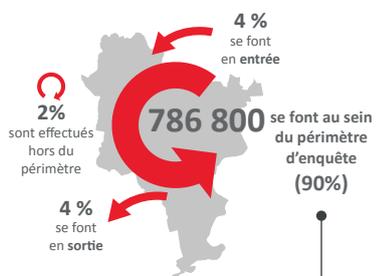
Détail des 5 quartiers nîmois qui échantent le plus avec le secteur Est Gardonnenque

Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



Les déplacements quotidiens au sein de l'aire urbaine nîmoise

Les résidents du périmètre d'enquête effectuent **877 300** déplacements quotidiens

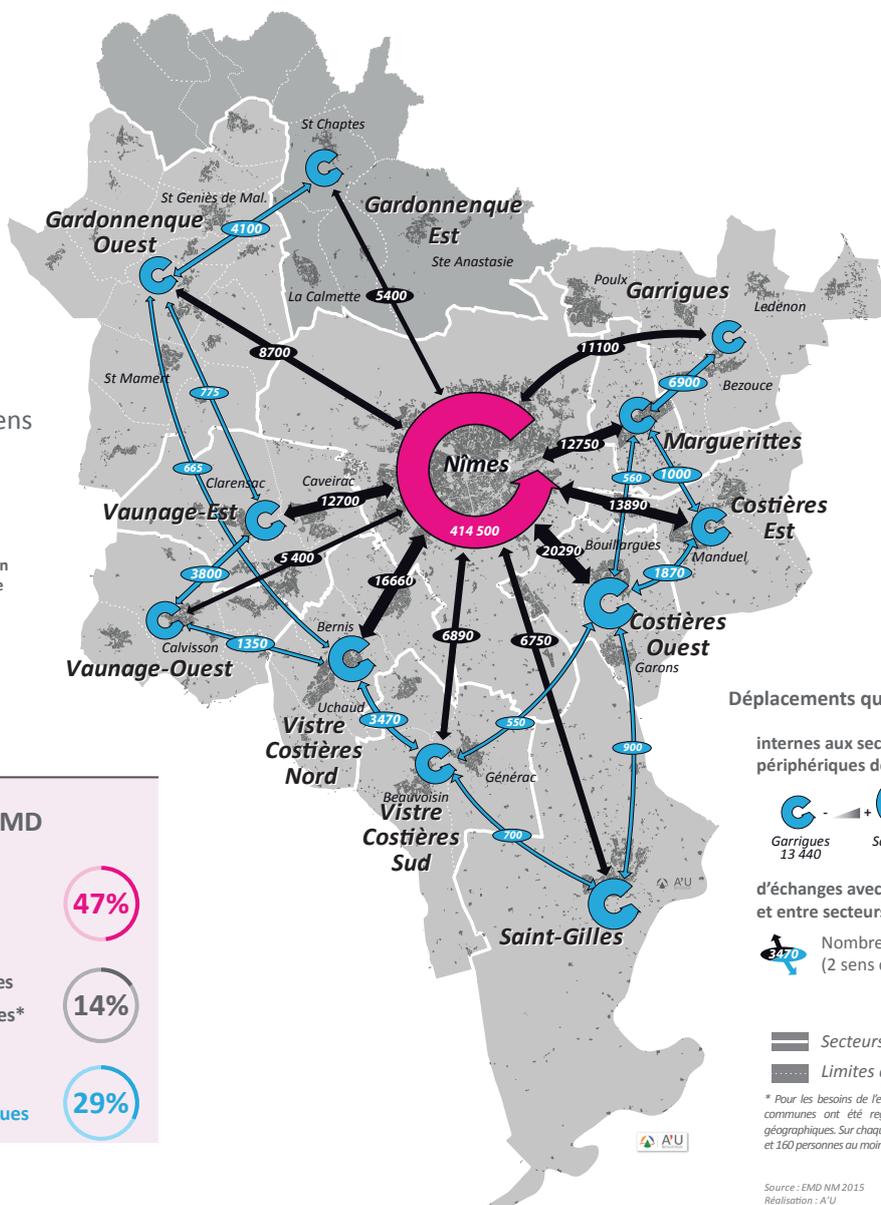


Détails des déplacements internes au périmètre de l'EMD

414 500 déplacements réalisés sur la commune de Nîmes **47%**

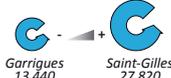
120 600 déplacements d'échanges entre Nîmes et les secteurs périphériques* **14%**

251 700 déplacements réalisés entre et au sein des secteurs périphériques **29%**



Déplacements quotidiens :

internes aux secteurs périphériques de Nîmes



d'échanges avec Nîmes et entre secteurs

3470 Nombre de déplacements (2 sens cumulés > 500)

Secteurs EMD*

Limites communales

* Pour les besoins de l'enquête, la plupart des communes ont été regroupées en secteurs géographiques. Sur chaque secteur 70 ménages et 160 personnes au moins ont été enquêtés.

Source : EMD NM 2015

Réalisation : A'U

